



Commission Départementale du Football Animation

PROCES VERBAL du jeudi 25 avril 2024

COMMISSION RESTREINTE

Une commission restreinte s'est tenue ce jour afin d'aborder les points suivants.

Toute décision autre que celles liées à des faits disciplinaires ou de manquement à l'éthique (fraude), est susceptible d'appel devant le Comité Départemental d'Appel chargé des Affaires Courantes, dans un délai de 7 jours (3 jours pour les Coupes) à compter du lendemain du jour de sa notification, dans les conditions de forme prévues à l'article 31 – Titre IV du R.S.G. du District 77

Demande de rapports :

CRITERIUM U10 ESPOIR poule N du 23/03/2024 :

Rencontre n° : 27528663

Rencontre: Senart Moissy 33 – Gretz Tournan 33

Lecture du rapport de David PARRALEJO, éducateur à Gretz-Tournan, sur les événements ayant eu lieu en cours de rencontre envers un joueur de Gretz-Tournan (coup volontaire) de la part d'un joueur de Sénart-Moissy, entraînant l'arrêt de la rencontre. Signalement de comportements inadaptés de personnes ainsi que d'inaction de l'encadrement de Sénart-Moissy

La Commission demande des rapports, pour la seconde et dernière fois, pour le 9/4/24, concernant les événements de la rencontre, le nom du joueur de Senart Moissy ayant donné un coup volontaire, l'arrêt de la rencontre et le comportement de l'environnement et de l'éducateur de Sénart- Moissy à :

- L'éducateur de Sénart-Moissy

Lecture du rapport de Mr PASO LOKOTO Mervelin concernant les événements de la rencontre. Précision d'un coup involontaire, mais aucun nom de joueur fourni

Dossier en cours d'examen

Challenge U11G et U11F :

La réunion de présentation de la finale départementale du Challenge IDF U11G et U11F s'est tenu le vendredi 19 Avril 2024 (présentiel à Montry et distanciel via lien visio).

Suite au tirage au sort, voici les poules :

U11F :

Poule A	Poule B
AS CHELLES 1	UMS PONTAULT COMBAULT 1
SENART MOISSY 1	LE MEE SPORTS FOOTBALL 1
VAL D'EUROPE FC 1	USM VILLEPARISIS 1
ENTENTE FEMININE SUD SEINE ET MARNE 1	SC GRETZ TOURNAN 1

U11G :

Poule A	Poule B
CA COMBS LA VILLE 1	FC NANDY 1
US LOGNES 1	VAL D'EUROPE FC 1
SENART MOISSY 1	LE MEE SPORTS FOOTBALL 1
US VAIRES 1	VAUX LE PENIL LA ROCHETTE FC 1

Poule C	Poule D
RCP FONTAINEBLEAU 1	SC BRIARD 1
FC DAMMARIE 1	US ROISSY EN BRIE 1
CS MEAUX ACADEMY 1	SC GRETZ TOURNAN 1
FC MELUN 1	US TORCY PVM 1

La Commission donne rendez-vous aux équipes qualifiées à 8h précises le Samedi 27 Avril 2024 au Stade Paul Bessuard, rue Yitzhak Rabin 77680 Roissy-en-Brie

La commission note l'absence à la réunion des clubs suivants : Combs La Ville CA, US Torcy PVM, Sénart Moissy, SC Briard, US Roissy en Brie, AS Chelles

La commission décide l'application des sanctions financières prévues à l'annexe financière du Football Animation :

Amende de 30€ au club de COMBS LA VILLE CA (cf : Annexe financière du Football Animation)

Amende de 30€ au club de US TORCY PVM (cf : Annexe financière du Football Animation)

Amende de 30€ au club de SENART MOISSY (cf : Annexe financière du Football Animation)

Amende de 30€ au club de SC BRIARD (cf : Annexe financière du Football Animation)

Amende de 30€ au club de US ROISSY EN BRIE (cf : Annexe financière du Football Animation)

Amende de 30€ au club de AS CHELLES (cf : Annexe financière du Football Animation)

Finale Futsal U13 Espoirs du 20/04/2024

La commission note l'absence à la finale des clubs de Saint-Pathus, Meaux et Chelles

La commission décide l'application des sanctions financières prévues à l'annexe financière du Football Animation :

Amende de 80€ au club de CS MEAUX ACADEMY (cf : Annexe financière du Football Animation)

Amende de 80€ au club de AS CHELLES (cf : Annexe financière du Football Animation)

Amende de 80€ au club de ST PATHUS OISSERY ES (cf : Annexe financière du Football Animation)

Demande de changement de joueurs :

RCP FONTAINEBLEAU – U10 Excellence – 1 changement : **validé**